

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7335617601**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7335617601>

Cette annonce a été mise en ligne le **18 juillet 2023** sur **Anjou Agricole Web**  
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Lauraline TOURET, Notaire au sein de la SELARL « ACT é CONSEIL », titulaire d'un Office Notarial à ANGERS (49), 2 rue Auguste Gautier, le 17 juillet 2023, en cours d'enregistrement, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société PAUSE PIZZA, dont le siège est à SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU (49124) 45 rue Jean Jaurès, SIREN 830 714 085, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGERS.

A : Monsieur Massyl HADDAD, demeurant à ARCUEIL (94110), 9 rue Germaine Tailleferre, célibataire, né à TIZI-OUZOU (ALGERIE), le 27 février 2002, de nationalité algérienne, agissant au nom et pour le compte de la société en formation MNML, Société par actions simplifiée, dont le siège est à SAINT BARTHELEMY D'ANJOU (49124), 45 rue Jean Jaurès.

Désignation du fonds : fonds de commerce de restauration rapide - pizzeria sis à SAINT BARTHELEMY D'ANJOU (49124), 45 rue Jean Jaurès, connu sous le nom commercial PAUSE PIZZA.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE-CINQ MILLE EUROS (35 000,00 EUR) (dont 24.150,00 EUR pour les éléments incorporels

et 10.850,00 EUR pour le matériel).  
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme  
légale dans les dix jours de la dernière en date des  
insertions prévues par la loi, en l'office notarial où  
domicile a été élu à cet effet.

*Pour insertion  
Le notaire.*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

